



REGLEMENT OFFICIEL

TRAIL D'ECOUVES

2022

Règlement 2022

Assurance

Le comité d'organisation du Trail d'Ecouves est couvert par une assurance responsabilité civile auprès de la Mutuelle des sportifs, auprès des Assurances Allianz IARD, 2/4 rue David- 75782 PARIS Cedex 16

Sécurité

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance sanitaire mettant en danger la sécurité des concurrents, le Comité d'organisation du Trail d'Ecouves se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve, de modifier les tracés ou distances ou reporter à une date ultérieure sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Droit d'image

Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir implicitement pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement pour la promotion de celui-ci.

CNIL

Conformation

à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de le mentionner sur votre bulletin d'inscription.

Conformément

à l'article L. 231-3 du Code du Sport seront acceptés : les titulaires d'une licence Athlé Compétition, d'une licence Athlé Santé Loisir option Running ou d'un Pass'Run-ning délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme et les titulaires d'une licence délivrée par la FSCF, la FSGT ou l'UFOLEP seulement si la mention de non contre-indication de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition figure sur la licence.

Pour tous les autres participants, joindre à l'inscription un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an, le jour de l'épreuve, ou sa photocopie. Individuelle Accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, les autres participants doivent s'assurer personnellement.

Charte du Trailer

Le Trail est une course pédestre disputée en semi-autosuffisance. Un camelbak ou un porte-gourde est vivement conseillé. Courir en autosuffisance est recommandé.

- Les concurrents doivent effectuer scrupuleusement la totalité du parcours et suivre les parcours balisés par les Organisateurs.
- Ils s'engagent à respecter l'environnement et les propriétés traversées.
- Sur les différents parcours des pointages sont effectués par des Commissaires de course et les classements sont établis après consultation de ces derniers.
- Sur le parcours, lors des traversées des voies ouvertes à la circulation, la sécurité des coureurs est assurée sur la plupart des croisements par des Signaleurs. En cas d'absence de ces derniers, les coureurs doivent prendre toute précautions et responsabilités pour assurer leur sécurité.
- Sur l'ensemble des parcours des Commissaires à VTT veillent au bon déroulement de l'épreuve.
- Le Comité d'organisation assure la fermeture des parcours derrière les derniers concurrents.
- En cas d'abandon, afin d'éviter des recherches inutiles, les concurrents doivent rendre leur dossard au Comité d'organisation, sur les postes de ravitaillement ou points de contrôle.
- Respectez les bénévoles sans lesquels la course ne pourrait avoir lieu.
- Dans l'esprit trail, merci de venir en aide à un concurrent en situation difficile voire dangereuse.
Avoir un téléphone portable est fortement recommandé.
- La population locale ainsi que les bénévoles sont là pour vous permettre de pratiquer votre loisir. dans les meilleures conditions possibles : Remerciez-les avec un sourire et un petit bonjour.

Dossard et inscriptions

Samedi 11 juin 2022 :

- Retrait des dossards Trail toutes distances à partir de 17h. Pas d'inscription sur place. Marche Nordique et randonnée 8km : Inscrsiption de 13h à 14h20 - Départ 14h30.

dimanche 12 juin 2022 :

- 61 km : retrait des dossards 5h à 5h45 (pas d'inscription sur place)
- 35 km : retrait des dossards 6h à 7h45 (pas d'inscription sur place)
- 16km: inscriptions 7h00 à 8h45
- 8km : inscription uniquement sur place : 8h à 9h30.

KIDS' trail : Trails jeunes : inscription uniquement sur place de 8h30 à 9h45.
Randonnée : 10 ou 18km - 8h30 à 9h45.

Les concurrents devront être en place sur la ligne de départ 10 minutes avant le départ de chaque course en suivant le protocole sanitaire en vigueur à la date

Restauration :

Uniquement si les circonstances sanitaires le permettent et dans le respect des autorisations préfectorales en vigueur à cette date.

Samedi de 11h30 à 20h30 : buvette, restauration rapide

Dimanche de 11h à 18h : buvette, restauration rapide

Les parcours :

Départ et Arrivée à Radon, sur le terrain municipal «du feu de la St Jean»

Trails

100% nature tracés sur les chemins et les sentiers forestiers du massif d'Écouves, situés dans le cadre du Parc Naturel Régional Normandie-Maine. Les parcours

tourmentés à souhait traversent les endroits les plus secrets et les plus sauvages de la forêt domaniale d'Écouves tout en offrant de nombreux et superbes points de vue sur le bassin d'Alençon.

- Trail 16 km : dénivelé 450m. Une seule boucle. 1 Ravitaillement et point d'eau à mi-parcours et 1 ravitaillement à l'arrivée.
- Trail 8km : Dénivelé 350 m, 1 point d'eau à mi-parcours et 1 ravitaillement arrivée.
- Trail 61 km : dénivelé 1950m. Une seule boucle. 3 ravitaillements plus points d'eau sur le parcours et 1 ravitaillement à l'arrivée. Dans un souci de démarche écologique, les gobelets ou éco-tasses perso sont obligatoires. Les participants devront prendre le départ avec cet ustensile.
- Trail 35 km : dénivelé 1000 m. Une seule boucle. 2 ravitaillements et points d'eau sur le parcours et 1 ravitaillement à l'arrivée. Dans un souci de démarche écologique, les gobelets ou éco-tasses perso sont obligatoires. Les participants devront prendre le départ avec cet ustensile.

Catégories. Définies par l'organisation du Trail d'Ecouvès

Catégories : Hommes et Femmes*

*Age atteint au 31 décembre

- POUSSE DE TRAIL : nés 2012, 2013 et 2014
- POUSSINS : nés en 2010 et 2014
- BENJAMINS: nés en 2008 et 2009
- MINIMES : nés en 2006 et 2007
- CADETS : nés en 2004 et 2005
- JUNIORS : nés en 2002 et 2003
- SENIORS : nés entre 1982 et 2001
- VETERANS 1 : nés entre 1972 et 1981
- VETERANS 2 : nés entre 1962 et 1971
- VETERANS 3 : nés entre 1952 et 1961
- VETERANS 4 : nés entre 1951 et avant.

Limite Inscriptions

- 8 km : 300 maximum
- 16 km : 350 maximum
- 35 km : 350 maximum
- 61 km : 300 maximum

Détail du programme

Samedi 11 juin 2022

Initiation sport & loisir FSGT à partir de 14h30

Course d'orientation

Marche Yoga Nordik

Tir Laser

Zumba

Randonnée Familiale

A partir de 18h, jusqu'à 21h : Marché artisanale et producteurs locaux

Dimanche 12 juin 2022

Trail 16 km (15€) : départ 9h00

Épreuve ouverte aux coureurs licenciés ou non licenciés à partir de juniors. Certificat médical obligatoire et autorisation parentale pour les mineurs.

Trail 8 km (10€) : départ 10h

Épreuve ouverte aux licenciés ou non-licenciés, hommes et femmes à partir de cadet. Lot à chaque participant. Certificat médical obligatoire et autorisation parentale pour les mineurs

Trail 61 km (30€) : départ 6h

Durée de l'épreuve limitée à 11h00.

Ce trail est une épreuve ouverte aux coureurs licenciés ou non licenciés à partir de seniors. Il est établi un temps limite sur la base de 6 km/heure.

.

Pour votre sécurité, 2 barrières horaires sont prévues le parcours. Tout coureur arrêté par un Commissaire de l'organisation lors de ces barrières horaires sera dans l'obligation de cesser sa course et devra remettre son dossard au commissaire. Il sera rapatrié vers l'arrivée par l'organisation.

ATTENTION : Toute arrivée après 17h30 sur le village du trail d'Ecouves ne sera plus chronométrée.

Course qualificative : 3 points ITRA. Plus d'info sur www.itra.run.

Trail 35 km (20€) : départ 8h00

Durée de l'épreuve limitée à 6h30.

Ce trail est une épreuve ouverte aux coureurs licenciés ou non licenciés à partir de seniors.

Kids Trail (gratuit) : départs 10h00

Pousse de Trail : 800m Poussins et Benjamins : 1,5 km Minimes : 3 km .

Epreuves sans classement à allure libre. Les départs s'effectueront par groupes d'âge. Le certificat médical n'est pas obligatoire. Toutefois, une autorisation parentale est obligatoire pour toute inscription. Les mineurs devront être sous la responsabilité des parents.

Service médical

11 juin et 12 juin: Présence d'une équipe de secouristes et d'une ambulance sur le parcours. Un médecin, sur une moto tout terrain, assure la protection médicale sur le parcours.

Résultats et Récompenses Trails

Seuls les concurrents présents sur le podium peuvent prétendre aux récompenses. Un cadeau souvenir à tous les participants (au retrait du dossard).

Trail 8 km : 17h30 sur le podium (Samedi soir). Sont récompensés uniquement les 3 premières féminines et les 3 premiers hommes de la course.

Trail 16 km : 17h30 sur le podium (Samedi soir). Sont récompensés uniquement les 5 premières féminines et les 5 premiers hommes de la course.

Trail 35 km : à partir de 15h30 sur le podium. Sont récompensés les 5 premières féminines et les 5 premiers hommes de la course ainsi que les 3 premier-e-s de chaque catégorie, si pas récompensés au classement scratch.

Trail 61 km : à partir de 15h30 sur le podium.

Sont récompensés les 5 premières féminines et les 5 premiers hommes de la course ainsi que les 3 premier-e-s de chaque catégorie, si pas récompensés au classement scratch. De plus un T-shirt Finisher sera offert à tous les arrivants du Trail 61 km.

Récompenses aux 3 Clubs les plus représentés sur l'ensemble des trails.

Informations randonnées et marches nordiques

Départs et arrivées : Radon-Ecouves. Terrain municipal de la St Jean.

Les marcheurs doivent suivre les parcours balisés par les organisateurs (homologués par l'ONF) et s'engagent à respecter l'environnement et les propriétés traversées.

Ravitaillements : A mi-parcours et à l'arrivée, à charge de chaque inscrit d'emporter le minimum nécessaire dans son sac à dos.

Droits d'inscription : 5 € avec cadeau souvenir remis à chaque participant. Inscription gratuite pour les -12 ans accompagnés. Après inscription et avant le départ, un bracelet distinctif sera remis à chaque randonneur. Ce bracelet devra être rendu à l'arrivée en échange du cadeau souvenir.

